



N° 0317 du 07 au 10 Décembre 2018- Prix : 250 F CFA

**POLITIQUE/OPPOSITION :**

# Comme on fait son lit, on se couche

P.3



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson, Coordinatrice de la C14

## LÉGISLATIVES 2018 :

# Les Indépendants BÂTIR investissent aujourd'hui Vakpossito et demain Baguida

P.5



## ELECTIONS LÉGISLATIVES 2018 : Abass KABOUA et son parti MRC courtisent l'électorat de Danyi

P.3



Frédéric Abass Kaboua, président du MRC

## ECONOMIE:

### Déjà plus de 100 000 visiteurs enregistrés à la Foire de Lomé

P.4



Kueku-Banka Johnson, Directeur du CETEF

## ECONOMIE :

### Rapport de la Cour des comptes sur l'exécution du budget 2017

P.4

## EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations. Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

## Météo

Vendredi 07 Décembre 2018

**Matin:**

Ciel serein  
25°C

**Après-midi:**

Ciel peu nuageux  
32°C



## EDITO

### La politique de rue

Depuis un certain temps, les politiques préfèrent quitter les tables parlementaires, les couloirs de discussion, les cadres d'échanges pour investir la rue.

Si l'on ne saurait bannir une expression politique par la rue, dans le contexte politique togolais, il faut avoir le courage de dire, de reconnaître que le pouvoir de la rue a été depuis longtemps galvaudé.

La rue a été abusivement sollicitée qu'aujourd'hui la rue ne constituerait plus tellement une certaine menace pour le camp adverse. La rue est cet endroit qui nous accueille tous et de différentes façons. Nul n'a le monopole de la rue, dit-on.

L'impression donné il y a quelques jours par nos amis politiques de l'opposition, c'est comme s'ils sont essouffés parce que ne croyant plus en leur capacité d'action et de réflexion qu'ils transportent la lutte politique dans la rue. Bref, ils se réfugient dans la rue pour donner l'impression de gens qui véritablement posent des actes dans l'intérêt des populations.

A la recherche de leur quotidien d'aisance sociale, nos chers amis de l'opposition brillent par un manque de vision, de mission et surtout de stratégies. Ils ne savent que crier, gueller et faire des gymnastiques politique, juste pour tromper leurs militants et non le Peuple. Ils végètent sur place dans l'attente de lendemains miracles. Or, en politique, il n'y a point de miracles mais des résultats découlant d'actions véritables. Et c'est malheureusement ce qui semble manquer à l'opposition togolaise.

Crédo TETTEH



Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse :  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

#### Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

#### Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

#### Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

#### Infographie : JPB

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

Réclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium"  
dans les kiosques et chez  
vos marchands de journaux.  
Prochaine parution  
le mardi 11 Décembre 2018

## TOGO-LEGISLATIVES/HAAC-MONITORING :

# Législatives : La HAAC en tournée pour un monitoring des médias

Mathias Ayéna (Rapporteur de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication /HAAC) a sillonné les radios de la région des Plateaux pour s'assurer du respect des règles qui régissent de domaine des médias en cette période de campagne, a constaté le correspondant de l'Agence Savoir News.

Source : @ Savoir News

La campagne électorale en vue des législatives du 20 décembre a démarré depuis mardi. Et l'instance de régulation a déployé depuis quelques jours, ses membres dans toutes les régions du pays pour un monitoring, afin de s'assurer que les journalistes font leur travail en toute responsabilité et professionnalisme en cette période de campagne.

La région des Plateaux compte environ 16 radios dont 4 commerciales. Le représentant de la HAAC a successivement visité Radio Excelsior, la Paix, l'Agence Togolaise de Presse (ATOP/Atakpamé), ainsi que d'autres radios à Badou et dans la préfecture de Wawa.

Le monitoring qui consiste à suivre les médias surtout les

radios dans leur fonctionnement (les contenus des messages et autres émissions), afin de s'assurer que ces radios respectent la réglementation en vigueur en l'occurrence les radios commerciales. A radio Excelsior, le représentant de la HAAC a pu apprécier les moyens mis en place pour travailler avec les candidats dans le cadre de ces élections, les émissions spécifiques qu'elle a élaborées dans sa grille pour les législatives et échanger sur certaines notions relatives au métier du journalisme.

Les discussions ont tourné autour du code de bonne conduite, la réglementation des émissions d'expression, du respect (par les médias privés) du principe de pluralisme et d'équilibre de l'information pendant la campagne. Les journalistes ont bénéficié de conseils. La rencontre a pris fin par une distribution du code de bonne conduite et de badges.

M. Ayéna a rappelé les journalistes à éviter les propagandes après la fin de la campagne.

Selon ce dernier, HAAC est une institution de régulation des médias qui a deux missions : l'une en période ordinaire et l'autre en période électorale, ce qui a



Photo de famille après la visite

conduit la Haute autorité à faire le monitoring des médias, des ateliers et formation sur les émissions interactives, avec les journalistes radios et reporters, les patrons de presses et les partis politiques).

"La HAAC doit être un médiateur et c'est très important de rappeler les décisions portant respect par les médias privés, les principes d'équilibre et de pluralisme d'informations pendant la période électorale. Le journaliste doit être

neutre et ne doit pas prendre parti des partis politique. Il ne doit pas relayer de fausses informations, doit connaître les candidats des circonscriptions et faire un programme avec eux. Il doit éviter de porter des tenues aux couleurs des partis... ", a longuement expliqué M. Ayéna

Ce dernier a invité tous les journalistes à bien jouer leur rôle en instaurant la Paix au sein des populations.

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

### COMMISSARIAT GENERAL

N° \_\_\_\_\_/2018/OTR/CG

### Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif au port de badges aux bureaux des douanes

Le Commissaire Général informe tous les commissionnaires en douanes agréés que le dépôt des dossiers de demande de badges pour le compte de l'année 2019 débutera le lundi 3 décembre 2018. Les intéressés sont priés de s'adresser au Secrétariat de la Direction de la Communication et des Services aux Usagers pour les formalités d'usage.

#### Modalités d'obtention de badges :

- être un commissionnaire en douane agréé et actif ;
- avoir un lien contractuel avec les agents pour lesquels la demande de badges est formulée ;
- produire la preuve du lien contractuel entre le commissionnaire en douane agréé et les bénéficiaires des badges ;
- constituer un dossier de demande.

#### Composition du dossier :

- une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé ;
- une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire ;
- un formulaire de demande de badges à retirer au secrétariat de la Direction de la Communication et des Services aux Usagers de l'OTR ;
- une quittance attestant le paiement des droits d'établissement des badges, disponible au Secrétariat de la Direction de la Communication et des Services aux Usagers de l'OTR.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous.

Fait à Lomé, le \_\_\_\_\_

Le Commissaire Général

S-T. Kodjo ADEZDE

## Togoentrepotarchive.com

Togo Entrepôt Archives est une société qui offre les services suivants :

Stockage des archives - Audit - Numérisation - Incinération des archives

Nous disposons d'une équipe pour réorganiser vos archives et des locaux pour externaliser vos archives

Notre ambition :

Donner la possibilité à nos clients de réaliser des économies mais surtout de préserver la mémoire de leur entreprise.

Nous disposons d'une équipe pour classer vos archives, les numériser et les incinérer.

Tél : 22 20 05 53

Cél : 91 06 88 07/

93 54 72 00

## TogoMac.com

TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès  
[www.togomac.com](http://www.togomac.com)

## Revendeur des logiciels Sage

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07  
[www.sogesti.net](http://www.sogesti.net) ; [info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

## TogoAnnonce.com

site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces  
Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois-  
[.togoannonce.com](http://.togoannonce.com)

 **TOGO EXPRESS**  
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : [togoexpress07@yahoo.fr](mailto:togoexpress07@yahoo.fr)

**POLITIQUE/OPPOSITION :**

# Comme on fait son lit, on se couche

*Pour une fois, l'opposition reconnaît que son appel de "Togo mort" a été un fiasco sur toute la ligne et que les Togolais ont vaqué librement à leur occupation. Toutes les autres tentatives pour expliquer ce fait n'est qu'un faux fuyant. Les Togolais ne se laissent plus duper ni abuser par les opposants qui perdent le nord. D'ailleurs, leurs prétendues actions d'envergure pour empêcher la tenue des législatives sont révélatrices de ce qu'ils sont désemparés. Ce ne sont pas les cris d'orfraie que poussait Brigitte Adjamagbo sur RFI qui le démentiraient.*

Par Ali SAMBA

"Nous en appelons une fois encore aux facilitateurs. Nous savons qu'ils ont un agenda chargé, mais nous sommes convaincus qu'ils prendront leurs responsabilités et qu'ils interviendront avant que la situation ne dégénère. Nous utiliserons les moyens en notre possession pour faire en sorte que la campagne électorale n'ait pas lieu et que le processus électoral soit arrêté", a-t-elle déclaré.

Il est tout même curieux que ces leaders de la coalition des 14 partis adoptent cette attitude de vouloir empêcher à tout prix ce scrutin. Voilà des gens qui ont dit qu'ils vont boycotter les élections. Ils ont appelé par deux fois au boycott de l'opération de recensement, ils ont délogé des représentants de partis au sein de la CENI pour que finalement leurs représentants n'y siègent pas malgré toutes les concessions qui leur ont été faites. Après tout cela, ils veulent perturber un processus que d'autres ont accepté de suivre



Payadowa Boukpepsi, ministre de l'Administration territoriale



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson, Coordonnatrice de la C14

malgré tous les quolibets dont ils ont été l'objet. Extraordinaire opposition togolaise. Heureusement que force demeure à la loi et que les dirigeants de notre pays sont vigilants.

L'interdiction de manifester pendant la période de campagne annoncée par le ministre de l'administration centrale est judicieux et salutaire pour le pays. Des gens qui annoncent l'apocalypse sur le pays par tous les moyens ne devraient pas se prévaloir du code électoral dont ils ne sentent pas concernés. La loi électorale est faite pour ceux qui participent aux élections. En aucun cas, la C14 ne peut pas se prévaloir de cette loi qui régit les élections, vu qu'elle n'y participe pas. Mme Kafui Adjamagbo, grand juriste devant Dieu et devant les hommes devraient le savoir. Et donc ce n'est que du pur charlatanisme de la coordinatrice de la C14. C'est à juste titre que le ministre de l'administration territoriale le leur a rappelé : " Vous avez publiquement indiqué à plusieurs reprises, votre volonté d'empêcher par tous les moyens la tenue

des élections législatives du 20 décembre 2018 telles que décidées par la Cédéao. Ces déclarations publiques ont été confirmées par le fait que votre coalition n'a pas présenté de listes pour le scrutin du 20 décembre 2018.

Dans ces conditions, vous ne pouvez pas prendre part à la campagne électorale pour les élections du 20 décembre 2018. En conséquence, les manifestations relatives aux caravanes de sensibilisation que vous avez programmées dans les rues de Lomé, ainsi que les marches synchronisées du 6 au 18 décembre 2018 à Lomé et sur toute l'étendue du territoire national ne sont pas acceptées en application de l'article 16 de la loi n° 2011-010 du 16 mai 2011" a écrit le ministre.

N'en déplaise à Brigitte Kafui Adjamagbo qui déclare que "Nous nous en tenons à ce que nous avons prévu. Nous sommes censés être dans un État de droit et nous nous battons pour ça. N'attendez pas que nous nous aplatissions devant l'arbitraire. On ne maintient pas un peu

ple sous une domination en l'intimidant. Ça peut marcher un moment, mais ça ne marchera pas tout le temps. Nous réclamons nos droits, nous réclamons le droit des togolais à des élections transparentes et démocratiques, le droit à avoir des réformes tant réclamées par les populations etc. Des bla-bla qui certainement, ne sont pas tombés dans des oreilles de sourds et qui sûrement, recevront des réponses appropriées de la part des forces de l'ordre en cas de tentative de mettre le processus en panne.

De toute façon, le train annoncé dont Jean Pierre Fabre, Adjamagbo et les autres leaders de la C14 se moquaient est très avancé. Le ministre Gilbert Bawara a été clair. "Le processus électoral ira à son terme avec la tenue du scrutin le 20 décembre 2018, conformément aux décisions des chefs d'État et de gouvernement de la Cédéao" a-t-il dit sur RFI.

La campagne électorale, elle, se déroule pour le moment dans une ambiance bon enfant. Les partis engagés essayent de draguer ceux qui veulent bien les écouter à travers des meetings, des caravanes et des émissions radiotélévisées.

Unir, qui aspire à une majorité qualifiée dans la prochaine législature, a déployé sur toute l'étendue son armada de candidats. Que ce soit dans la capitale, dans les principales villes, ou dans les agglomérations des préfectures, les têtes de listes et les autres candidats ont délivré leurs messages aux populations, enthousiastes de les voir.

Les autres partis, à l'instar du NET, du MPDD, du PDP et de l'UFC ne baissent pas non plus les bras. Avec les moyens de bord, ils essayent tant bien que mal de rallier les Togolais à leur cause dans l'optique de recevoir leur voix le 20 Décembre prochain.

Il y a aussi les indépendants qui se frayent leurs chemins dans cette bataille sans pitié. Les jeunes hommes et femmes de " BÂTIR" par exemple ne se laissent pas compter. Positionnée dans le grand Lomé, la liste "BÂTIR" fait son entrée dans la campagne par une grande caravane dans quelques quartiers de Lomé avant de rencontrer les populations à son quartier général sis à Cacavéli.

Comme nous ne cessons de le dire, la C14 n'aura que ses yeux pour pleurer. Comme on fait son lit, on se couche.

## ELECTIONS LÉGISLATIVES 2018 :

# Abass KABOUA et son parti MRC courtisent l'électorat de Danyi

*Ils ont choisi de se présenter dans la préfecture de Danyi. Le MRC et son Président Monsieur Frédéric Abass Kabou sont depuis le début de la campagne électorale dans la localité de Danyi*

*pour sensibiliser les populations et recueillir leurs voix afin de se faire élire le 20 décembre prochain.*

Très implanté dans la préfecture de Danyi, le parti

MRC (Mouvement des Républicains Centristes) compte y rafler des voix en vue de pouvoir sieger dans la prochaine législature.

Faisant des portes à portes et des meetings, Abass Kaboua et son équipe font un énorme travail de terrain autour de leurs objectifs.

Hier jeudi, Danyi-Attigba et Ahlon-Bogo ont été pris d'assaut par le Mouvement des Républicains Centristes (MRC).

Ce vendredi à partir de 11h, une grande caravane du MRC sillonnera Danyi Apéyémé, chef-lieu de la préfecture.

Crédo TETTEH



Frédéric Abass Kaboua, président du MRC

## Zozo

### CE QUE PENSENT LES TOGOLAIS

L'Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE) vient de réaliser un sondage au Togo. Une enquête sur les conditions de vie de la population, sur le processus électoral et sur l'image des partis et de leurs leaders.

5000 personnes en âge de voter ont été interrogées entre le 20 octobre et le 18 novembre 2018.

Sagissant de la situation économique et sociale, les avis sont divisés en trois tiers entre ceux qui estiment l'évolution positive, ceux qui pensent que rien n'a changé et enfin les derniers qui assurent que les choses se sont détériorées.

L'un des volets du sondage porte sur le processus électoral à quelques semaines de la tenue des élections législatives. On apprend que 81% des Togolais se sont fait recenser, 74% ont l'intention de voter. Une majorité écrasante des personnes sondées (81%) se disent favorables à la limitation du mandat présidentiel.

Comment la population juge les responsables politiques dans un pays qui compte une centaine de partis. Plusieurs leaders se dégageant, Jean-Pierre Fabre (ANC), Tchikpi Atchadam (PNP) ou encore Yaovi Aghoyibo.

Parmi les partis les plus populaires, on retrouve UNIR (majorité présidentielle), l'ANC, le PNP et l'UFC. Pas vraiment surprenant car il s'agit des formations ayant le plus de visibilité. Source : @RepublicofTogo

### LE GOUVERNEMENT, CHEF D'ORCHESTRE DE LA CYBERSÉCURITÉ

Le projet de loi sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité a été adopté jeudi. Le Togo complète ainsi son arsenal juridique et institutionnel. Le texte prévoit notamment la création d'une Agence nationale de la cybersécurité et d'un Fonds de souveraineté numérique.

Souvent considérés comme les cavaliers apocalyptiques de l'ère numérique par les analystes, les cyber-menaces sont en nette progression et se dressent comme des défis à l'humanité et à ses mécanismes de gouvernance, a appelé Cma Lawson, la ministre de l'Economie numérique très en pointe dans ce dossier.

Reste un problème, les cybermenaces ont toujours une longueur d'avance et sont souvent basés dans des contrées lointaines et peu regardantes sur cette délinquance 2.0. Les autorités togolaises auront fort à faire pour les neutraliser. Source : @RepublicofTogo

### SOSVE DAPAONG FAIT ÉGALEMENT FACE À QUELQUES DÉFIS

"En termes de défis, nous travaillons avec un plan d'alignement pour aller vers 2020 dans le cadre de l'autofinancement du centre. Entre 2014 et 2015, les consultations du centre médical SOS Dapaong ont augmenté de 43%, selon le rapport l'évaluation des structures médicales et scolaires de 2016", a relevé M. Tchabli.

Notons que sur le plan du personnel, le centre dispose d'un assistant médical, de deux infirmiers, d'un technicien de laboratoire, d'une aide-soignante et une chargée de pharmacie. En rappel, SOS Villages d'Enfants est une organisation internationale et non gouvernementale de développement social présente dans 133 pays.

Elle s'étend depuis 1949 en faveur des besoins, des droits et des préoccupations des enfants. Son action se concentre en premier lieu sur les enfants ayant perdu la prise en charge parentale et ceux qui risquent de la perdre.

Au Togo, SOS Villages d'Enfants mène des actions depuis 1979 à Lomé et à Kara, et depuis 2007 à Dapaong. Et un nouveau programme a récemment ouvert ses portes à Atakpamé. Source : @Savoir News

### ALA DÉCOUVERTE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS DE DAPAONG

#### (ZOOM)

Le programme SOS Villages d'Enfants (SOSVE) s'étend progressivement sur les grandes villes du Togo. Cette structure est implantée depuis 2007 dans les Savanes (Togo profond) où elle ne cesse d'œuvrer pour le bien-être des enfants et communautés environnantes.

Installée à Dapaong (plus de 600 km au nord de Lomé), l'unité programme santé a commencé ses activités en 2007 sous le label "Centre médico-social" et menait à la fois les activités médicales et le programme de renforcement de la famille. Elle est devenue "Unité programme Santé" en 2009, dans le cadre de l'alignement des programmes.

Selon Remi Tchabli (Coordonnateur Unité Programme Santé au Programme SOS Village d'Enfants Dapaong), l'unité programme santé a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des enfants, jeunes et adultes de la zone d'intervention du programme.

"De façon spécifique, nous faisons la promotion de la prise en charge préventive, curative et promotionnelle de qualité des enfants du groupe cible, aux adultes et enfants de la communauté environnante. Cela inclut les consultations, les traitements, la vaccination, les référents des enfants et aussi le suivi..."

"Nous faisons des activités spécifiques sur des thèmes liés à la santé de base pour un changement de comportement. Nous renforçons la capacité du personnel de prise en charge sur le suivi médical des enfants et sur divers thèmes liés à la santé des enfants", a expliqué M. Tchabli.

Outre ses activités, SOSVE/Dapaong développe des partenariats en vue de la durabilité du programme, en matière d'accès aux soins de santé. Ainsi cette structure entretient un partenariat privilégié avec le district sanitaire de Tône, ainsi que dans les communautés dans lesquelles le programme intervient.

SOSVE/Dapaong a également un contrat formel avec l'Institut national d'Assurance Maladie (INAM) pour les prestations de service à l'endroit des fonctionnaires de l'Etat.

"Au niveau communautaire, nous réalisons des consultations finaux pour la prise en charge du groupe cible dans les zones d'intervention du programme, et des sensibilisations sur les thématiques de santé publique et nous accordons notre appui dans le cadre de la réalisation des infrastructures de soins et d'hygiène et assainissement notamment, dans la construction des centres de santé au besoin, et nous renforçons les capacités des acteurs communautaires", a-t-il expliqué.

Source : @Savoir News

## Zozo

FAVORISER L'ARBITRAGE ET LA MÉDIATION



Les tribunaux sont saisis chaque année de milliers de litiges commerciaux plus ou moins importants. Les juges sont littéralement submergés. Mais des progrès ont été faits depuis plusieurs années.

Le délai de traitement est passé de 2 ans à 90 jours.

La justice entend poursuivre ces efforts de modernisation.

Judi, les députés ont adopté le projet de loi instituant des juridictions commerciales (tribunaux de commerce et chambres commerciales)

Le texte vient combler un vide juridique constaté au niveau même de la base de la procédure en matière commerciale.

Inspirée des principes universels d'une justice de qualité et de règles fixées par l'OHADA, la nouvelle loi est parfaitement adaptée au contexte socioéconomique du Togo.

Pour soulager les tribunaux elle favorise le recours à la médiation et à l'arbitrage pour trouver une issue rapide aux conflits. Les nouvelles dispositions votées procèdent également d'une amélioration du climat des affaires.

Source : @Republicoftogo

## FEU VERT POUR LA RATIFICATION DE LA ZONE

### DE LIBRE ÉCHANGE

Les députés ont adopté jeudi le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de libre-échange continentale africain (ZLEC).

L'accord comprend également 3 protocoles additionnels portant notamment sur le commerce des marchandises, sur les services et les règles et procédures relatives au règlement des différends.

Cette ratification permettra au Togo de profiter des opportunités offre cette vaste zone commerciale en matière d'investissements et de libéralisation du commerce', a souligné Bernadette Legzim-Balouki, la ministre du Commerce.

Le Togo devrait être le 13e État à ratifier le texte.

Cet accord signé en mars dernier à Kigali est perçu comme essentiel au développement économique de l'Afrique. L'Union africaine (UA) estime que l'élimination progressive des droits de douane entre membres de la Zlec permettra d'augmenter de 60% d'ici à 2022 le niveau de commerce intra-africain.

Actuellement, seulement 16% du commerce des pays africains s'effectue avec d'autres pays du continent.

Pour entrer en vigueur - pas avant un délai de 180 jours -, l'accord doit encore être ratifié à l'échelle nationale par les pays signataires.

Cette Zlec s'inscrit dans le cadre d'un processus devant mener d'ici 2028 à la création d'un marché commun, et d'une union économique et monétaire en Afrique.

Avec des secteurs des services et de l'industrie sous-dimensionnés, les pays africains ont pendant des décennies indexé leurs performances économiques sur le prix des matières premières exportées, comme le pétrole, le cacao ou l'or.

Ces dernières années, des pays comme l'Éthiopie ou le Ghana ont tenté de s'extirper de ce cycle néfaste en bâtissant des usines et de nouvelles infrastructures pour les industries locales, ce qui a enclenché une hausse rapide de leur croissance économique.

L'Afrique du Sud, un ardent défenseur de l'accord, considère que les économies africaines sont trop petites pour pouvoir seules se diversifier et s'industrialiser.

La Zlec est un des projets clés mis en exergue par l'UA dans son Agenda 2063, un programme de développement à long terme qui prévoit de faciliter les flux de marchandises et de personnes sur le continent.

Lors de son sommet, en janvier à Addis Abeba, l'UA avait ainsi annoncé la création d'un marché unique et libéralisé pour le transport aérien, incluant 23 pays du continent dont la mise en œuvre a été confiée au président togolais Faure Gnassingbé.

## ECONOMIE:

# Déjà plus de 100 000 visiteurs enregistrés à la Foire de Lomé

La 15<sup>e</sup> foire Lomé, comme celles des années précédentes, suscite un engouement auprès des populations de la ville de Lomé et de ses environs. Deux semaines après son ouverture, les premiers responsables se disent satisfaits des visites et des opérations commerciales.

Par Koudjoukabal

Pour le Directeur Général du CETEF Kuéku Banka Johnson, il ne peut en être autrement puisque tout se déroule conformément au programme établi, notamment sur les activités extra-foraines à savoir les conférences ayant trait au thème principal de la foire, les rencontres B to B et les échanges entre les partenaires commerciaux. Les exposants étrangers ne tarissent pas d'éloges sur la foire de Lomé d'autant que beaucoup d'entre eux ont eu des échanges fructueux avec des partenaires Togolais ou d'autres pays, eux-mêmes, exposants durant cette foire.

A la direction du CETEF, l'on avait craint que l'atmosphère politique ne déteigne sur la fréquentation du site. Mais au petit bonheur la chance, plus de 100 000 personnes ont déjà arpenté les couloirs des pavillons de Togo 2000, un résultat bien meilleur que celui de l'année dernière. Il faut souligner que l'objectif est d'atteindre 300



Le sport, une activité qui a mobilisé la jeunesse autour du Directeur du CETEF, Kuéku-Banka Johnson

000 visiteurs sur toute la période de la foire. " J'ai trouvé nécessaire de descendre de temps en temps pour prendre le pouls et l'évolution de la manifestation. Par rapport aux exposants, c'est d'avoir leurs premiers commentaires, observations et informations et surtout pourquoi ils sont là. On ne le voit pas mais c'est absolument difficile pour convaincre un exposant de quitter son lieu d'affaires journalier et habituel pour venir rester sur le site de la foire et de faire dans l'intérêt d'avoir plus de visibilité, de pouvoir vendre plus et de pouvoir faire prospérer son affaire. J'estime qu'il est nécessaire de temps en temps de les approcher, leur demander si par rapport à leur objectif, ils sont dans le dynamisme et sinon, on peut

faire quelque chose pour les aider. Voilà souvent le but de notre décente sur le terrain et de regarder aussi de près si tous les dispositifs que nous avons mis en place pour que nos exposants et visiteurs soient dans les bonnes conditions de séjour, de propreté et de sécurité sur le site de la foire, sont en place " a confié Kuéku Banka Johnson à nos confrères de Global Actu.

Les autorités de la foire ont fait d'énormes efforts pour améliorer un certain nombre de difficultés liées à l'organisation de par le passé, notamment la circulation des vendeurs ambulants qu'on voit de moins en moins dans les travées de la foire et celui de la nuisance sonore. Une sonorisation unique a été mise en place cette année pour tous

les pavillons, ce qui a réduit considérablement le brouhaha indescriptible qu'on observait dans le passé. Il en est de même au niveau des restaurants qui comprennent notre démarche. " On a fait du chemin et nous estimons que d'ici l'année prochaine, ce problème sera absolument résolu " a dit Kuéku Banka Johnson.

Les retardataires n'ont plus que quelques jours pour y aller, notamment le weekend, un moment habituellement qui bat tous les records d'affluence. D'où l'appel du Directeur Général du CETEF : " Je suis certain que pour la plupart, ils attendent samedi et dimanche prochains pour venir à la foire. Ils se disent qu'ils ont le temps devant eux mais samedi et dimanche, l'observation c'est qu'il y a tellement de visiteurs. A chaque fois je me pose la question s'ils arrivent à atteindre leurs objectifs parce qu'on les voit confinés, serrés dans les pavillons et ils ne regardent que tout droit devant eux. Ils n'ont pas la possibilité d'aller à gauche et à droite. Alors c'est l'occasion de leur demander, s'ils ont le temps de passer en semaine. Je les invite à programmer leurs visites sur la foire en semaine afin de mieux valoriser ces visites. "

Il est à rappeler que la Foire internationale de Lomé ferme ses portes le 10 Décembre.

Source : GlobalActu

## ECONOMIE : Rapport de la Cour des comptes sur l'exécution du budget 2017

Dans son rapport sur l'exécution du budget de l'État exercice 2017 que la Cour des Comptes vient de rendre public, l'institution indique que le Togo applique déjà, pour la gestion 2017, les règles et procédures découlant du principe de la constatation des droits et obligations régissant la comptabilité générale qui constituait une exception par rapport au délai du 1er janvier 2017. Paradoxalement, les autres dispositions de cette loi dont la mise en œuvre était attendue en 2017 n'ont pas été respectées fait observer la cour.

Ainsi, conformément à l'article 63 de la LOLF de 2014, le dépôt du projet de loi de règlement, point d'achèvement du processus de reddition des comptes, doit intervenir au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session parlementaire. La Cour constate que, malgré les efforts des uns et des autres pour le respect dudit délai, l'avant-projet de loi de règlement, gestion 2017 n'a été déposé à la Cour que le 27 juillet 2018, soit moins de deux mois avant la date butoir du 25 septembre 2018 pour le dépôt du projet de loi de règlement sur le bureau de l'Assemblée nationale.

L'exécution des opérations financières de l'État et leur comptabilisation par les différents réseaux de comptes publics, aussi bien au niveau déconcentré que centralisateur, respecte le cadre légal et réglementaire prévu à cet effet. La nomenclature comptable utilisée est celle instituée par l'instruction du 25 août 2016 portant mise en application d'une nouvelle nomenclature comptable de l'État. Ce cadre qui comprend désormais huit (8) classes de comptes numérotés de 1 à 8, au lieu de dix (10) classes comme jusqu'à la clôture de la gestion 2016, s'inspire du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). La mise



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

en œuvre de cette nouvelle instruction a apporté un changement fondamental dans la présentation de la balance des comptes.

En effet, pour les comptes ouverts au 1er janvier 2017, le principe de l'intangibilité de la balance générale d'entrée, gestion 2017, n'a pu être respecté. Le non-respect du principe de l'intangibilité de la balance générale constitue une exception qui nécessite la production d'une note explicative. L'analyse des différentes opérations budgétaires et comptables aboutit à la conclusion que le compte général de l'administration des finances, les comptes de gestion ainsi que les balances au 31 décembre des comptes principaux de l'État pour la gestion 2017 ont été présentés conformément à cette nomenclature, à ce manuel de procédures et à cette instruction. La loi du 11 juin 2014 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques est en vigueur.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la transparence budgétaire, la Cour des Comptes indique les constats découlant de l'audit de sa mise en application permettent de conclure

que : les diligences relatives à la mise en œuvre des dispositions des articles 8, 9 et 12, aucune réponse n'est fournie ; par rapport aux diligences de l'article 16, le calendrier budgétaire utilisé pour le budget 2017 est celui institué par le décret du 8 janvier 2014 fixant le calendrier budgétaire ; il n'y a pas eu de débat d'orientation budgétaire pour le budget 2017. L'article 22 de la loi relatif au rapport sur les perspectives d'évolution des finances publiques sur cinq ans (à long terme) n'a pas été respecté. L'article 25 relatif à la situation financière consolidée des collectivités territoriales, des organismes de protection sociale et des finances des sociétés et établissements publics n'a pas été aussi mis en œuvre.

Sur la cohérence du budget 2017 avec les objectifs de la SCAPE pour 2017, on parle d'un montant nettement inférieur à la dotation budgétaire, de 15,49% ; les enveloppes budgétaires par axe stratégique telles qu'allouées au titre du budget 2017 n'ont pas respecté les estimations de la SCAPE pour l'année 2017 ; le résultat global découlant de l'exécution du budget 2017, en comparaison avec les esti-

mations de la SCAPE pour 2017 en termes de taux de croissance, montre que l'objectif de 7,1% sur la période n'est pas atteint ; le taux de 2017 ne dépasserait pas 5,0%. "Le même constat avait été effectué pour la gestion 2016 ; le budget 2017 marquant la fin de la SCAPE, il ne semble pas opportun de reconduire la recommandation" relève l'institution.

La Cour constate que, malgré ses recommandations récurrentes, l'agent comptable de la dette publique n'est toujours pas nommé quand bien même le décret du 29 septembre 2017 fixant les attributions du ministre et portant organisation et fonctionnement du ministère de l'économie a réaffirmé l'existence de ce poste comptable. Le rôle de ce fonctionnaire des finances devient une nécessité de haute importance dans la mesure où les informations que ce comptable pourrait mettre à la disposition des responsables de la Direction du Trésor (DGTC) permettraient de mieux maîtriser l'évolution de la dette, à travers l'analyse de sa viabilité et de sa soutenabilité. Par ailleurs, par rapport au système d'information de gestion des finances publiques et sa fiabilité, la Cour conclut que le SIGFiP est raisonnablement sécurisé ; son contrôle interne assure la minimisation des risques de fraude et de manipulation des données et que l'information financière produite par le système est assez fiable. Cependant, le système demeure manipulable : les crédits de dépenses de personnel, crédits limitatifs par nature, sont dans certains cas exécutés en dépassement. L'audit effectué sur cet aspect a permis de constater que le SIGFiP autorisait exceptionnellement d'exécuter en dépassement cette catégorie de dépenses afin d'éviter de surseoir au paiement de salaires de certains fonctionnaires pour insuffisance de crédit en cours d'année.

A suivre...

# Législatives 2018 : Les Indépendants BÂTIR investissent aujourd'hui Vakpossito et demain Baguida

*S'il est des candidats qui attirent toute l'attention des populations togolaises, surtout celles du Grand Lomé, c'est bien la liste des Indépendants BÂTIR.*

*Les candidats de la liste indépendante BÂTIR tiennent aujourd'hui un grand meeting à Vakpossito au carrefour de l'entreprise de l'Union. Demain samedi, les jeunes audacieux de BÂTIR seront à Baguida pour séduire les électeurs.*

Par Crédo TETTEH

Jeunes et engagés pour un Togo meilleur, les candidats courtisent les électeurs avec charme et délicatesse. Bien organisés et présents partout, même dans les banlieues de Lomé, les jeunes candidats de BÂTIR ont très tôt investi les médias, dès le premier jour de la campagne, pour exposer leur projet de société.



Une vue du QG de "BÂTIR" à Agoè Cavavéi

## jours au QG de " BÂTIR "

Mardi 04 décembre 2018, il est 15h. Une assistance des grands jours, parée aux couleurs de " BÂTIR", le blanc et violet, est entretenue par les chants des groupes folkloriques qui ani-

ment donc faire autrement en formant et informant les populations sur les enjeux et les défis de notre époque ", a laissé entendre un membre de BÂTIR.

Après que les membres de la liste BÂTIR ont été présentés au public, la tête de liste dans une allocution a indiqué que BÂTIR a été constitué pour faire autrement la politique.

" Le moment est venu, avon-nous proclamé, que des jeunes dynamiques unissent leurs forces et idées pour bâtir un Togo nouveau, pour les jeunes qui représentent près de la moitié de la population ", a-t-il dit, une jeunesse lassée et fatiguée de se satisfaire des promesses non tenues en direction des jeunes.

## BÂTIR, un concept révélateur

Le concept BÂTIR n'est pas innocent, mais révélateur. Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. La Liste des Indépendants BÂTIR entend, pendant la période de la campagne, exposer en détail sa stratégie et recueillir des propositions auprès des populations.

Construire ensemble l'avenir de notre pays en positionnant les jeunes comme pôle de compétence au service du Peuple, tel se résume la profession de foi des jeunes candidats de la liste " BÂTIR ".

Précisons que la liste indépendante BÂTIR est le symbole d'une synergie d'actions autour de la jeunesse togolaise. Elle s'engage à travers un pacte de société à lutter aux côtés de ses pairs afin que des lois favorables au système éducatif soient prises, au bénéfice des populations vulnérables. Pour y parvenir, ce groupe ne saurait agir véritablement hors du Parlement. Raison pour laquelle, elle s'investit et croit en sa présence au sein de la toute prochaine Assemblée nationale, lieu privilégié et salvateur de grandes décisions politiques surtout celles en faveur de la jeunesse et la définissant comme vecteur de développement.

Notons que sur le spécimen du bulletin de vote présenté au public lors du lancement de sa campagne le mardi dernier, BÂTIR est en première place.



GBEBLEWOU MAWUDEKA

KOTCHOLE OGOUDJINI

ELECTIONS LEGISLATIVES 2018

# BÂTIR

LISTE INDEPENDANTE

LE SYMBOLE D'UNE SYNERGIE D' ACTIONS  
POUR UNE JEUNESSE TOGOLAISE EPANOUIE,

## VOTONS "BÂTIR"

té aux populations du grand Lomé où elle va concourir dans l'objectif de rafler les 10 sièges mis en jeu.

Alliant la communication par voies de presse et celle de portes à portes et de meetings, la liste des indépendants BÂTIR a organisé dans l'après-midi du mardi 04 décembre, une caravane sur quelques artères de la capitale avant d'aboutir au QG à Cavavéi pour la cérémonie de lancement de leur campagne.

Une ambiance des grands

maient la partie. L'arrivée des candidats et de leurs suppléants a provoqué une certaine ferveur chez les sympathisants qui les ont accueillis chaleureusement avec des chants et des slogans.

Une présentation sommaire de la vision de BÂTIR a été présentée à l'assistance. On y apprend que la vision première de BÂTIR est de travailler à la construction d'un Togo nouveau par les jeunes et pour les jeunes. " Cette jeunesse, longtemps utilisée et manipulée, reste le principal instrument de développement ; BÂTIR veut

ELECTION LEGISLATIVE 2018

**BÂTIR** Ensemble BÂTISSONS une JEUNESSE plein d'AVENIR par les JEUNES et pour les JEUNES.

GROUPE DE JEUNES

## Zozo

### L'OTR S'ALLIE AVEC ECOBANK POUR LA PHASE PILOTE DU PAIEMENT EN LIGNE DES IMPÔTS PAR LES GRANDES ENTREPRISES

Deux ans après le lancement de la télé-déclaration qui offre la possibilité aux opérateurs économiques de déclarer en ligne leurs impôts, l'Office Togolais des Recettes (OTR) s'est allié avec Ecobank pour lancer, ce 05 décembre 2018, la phase pilote des paiements en ligne des impôts par les grandes entreprises. Une étape significative dans la numérisation des opérations de cette institution car la télé-déclaration sans la possibilité de paiement en ligne est inefficace. Avec cette innovation, les opérateurs économiques ne devraient plus être obligés de se déplacer pour le paiement des impôts. La digitalisation du paiement des impôts " participe à la modernisation de la gestion de l'impôt et à la stratégie de développement de l'administration fiscale dans notre pays ", a indiqué le Commissaire des Impôts.

Elle s'inscrit dans la vision de l'institution en charge de la mobilisation des ressources publiques au Togo, de " rendre un service de qualité aux opérateurs économiques ", a-t-il ajouté.

De fait, témoigne un opérateur économique qui a assisté à la cérémonie, ce produit digital facilite le paiement aux contribuables.

A cet effet, ceux-ci devront se connecter à la plateforme et accéder à leur compte bancaire ouvert dans les livres d'Ecobank, pour effectuer le règlement. Ecobank a mis en place une plateforme dédiée à ces transactions électroniques. Après, suivront d'autres banques, rassure le Commissaire des Impôts.

Source : @Togofirst

### TOGO : 1,5 MILLIARD PRÉVU EN 2019 POUR SUBVENTIONNER LES ENGRAIS

Le gouvernement togolais prévoit de débloquer une enveloppe de 1,5 milliard FCFA, au titre du budget, gestion 2019, pour subventionner l'achat d'engrais en faveur des producteurs, a appris Togo First.

La subvention dont bénéficiera la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA), servira pour l'acquisition de 35 400 tonnes d'engrais.

Ce coup de pouce devrait permettre de toucher 125 000 producteurs vulnérables, promettent les autorités en charge de l'agriculture.

Le Togo est l'un des pays qui subventionnent le plus les engrais. Chaque année, le sac d'engrais de 50 kg est subventionné à plus de 30%, soit 4000 FCFA.

Le prix moyen de vente d'un sac de 50 kg d'engrais subventionné est de 9000 FCFA contre 13 000 FCFA hors subvention.

Source : @Togofirst

**Nuptia** *Econom-ciel*

Organisation de voyage de noces  
Reportage photo/vidéo Listes de mariage

Traiteur Dragées Cadeaux  
Célébration des naissances Gala

Diners d'affaires  
Petit déjeuner d'affaires  
Cocktails  
Wedding cake  
Fleurs à gogo  
Bouquets à domicile  
Fêtes à thème  
Soirées VIP  
Enterrement de vie de jeune fille / garçon  
Location de voitures  
Mise en beauté  
Sous-esthétique

France: (+33) 06 23 24 61 30  
Togo: (+228) 90 19 50 80  
(+228) 90 20 05 40

Soufflez... on s'en occupe!

**Zozo**

**LA BCEAO VISE UN ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS POUR 75% DE LA POPULATION DE L'UEMOA, DANS 5 ANS**

75% de la population adulte de l'UEMOA devraient avoir accès aux services financiers adaptés et à moindres coûts d'ici 5 ans. La BCEAO mobilise toutes ses ressources et déploie sa stratégie en ce sens.

Au Togo, à la faveur de la semaine de l'inclusion financière, Kossi Tenou, directeur national de cette institution financière a souligné : " L'objectif général de notre stratégie régionale d'inclusion financière est d'assurer sur un horizon de 5 ans, l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables à 75% de la population adulte de l'UEMOA " .

Si le taux d'inclusion financière au sein de la Cedeao reste modeste, " ces dernières années, de remarquables efforts ont été consentis, surtout au sein de l'UEMOA " , a indiqué le directeur national de la Bceao.

Au Togo plus particulièrement, l'accès aux services financiers a connu un boom. Selon les informations, un peu plus des 2/3 de la population âgée de 15 ans en bénéficient.

Source : @Togofirst

**UN PROJET MULTILATÉRAL PRÉVOIT LA CONSTRUCTION DE PONTS À ANIÉ, KARA ET MANGO**

Sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), le gouvernement togolais va réaliser un projet de réhabilitation de route et de facilitation du transport sur le corridor Lomé - Cinkassé - Ouagadougou. Le projet sera exécuté au Togo et au Burkina Faso.

Selon un document publié par le ministère des infrastructures et des transports, ce projet envisage la construction de trois ponts sur le corridor concerné. Dans le détail, il y aura un pont à Anié d'une longueur d'environ 70 mètres sur la rivière Anié (région des Plateaux), un pont de 145 mètres à Kara (région de la Kara) et un pont de 160 m à Mango sur le fleuve Oti (région des Savanes). Pour l'heure, dans le cadre du projet, le ministère des Infrastructures et des Transports veut réaliser des études techniques complètes, des études de justification économique, entre autres, et élaborer le dossier d'appel d'offres relatif aux travaux en vue.

Ce jeudi, il devra ouvrir les plis et évaluer les offres des soumissionnaires en compétition pour l'exécution de ces prestations intellectuelles.

Source : @Togofirst

**1.350 patients consultés ce dernier semestre dont 62 adultes**

"A ce jour, au semestre 2018, nous avons dénombré au total 3.947 services simples sur une base de 1.350 patients consultés. Et ces patients proviennent non seulement des familles SOS mais également de la communauté environnante. On dénombre 62 adultes dont 22 femmes et 1.260 enfants externes. Par ailleurs, nous avons animé 4 causes dont une sur la prise en charge du nouveau-né à l'endroit des mères et tantes SOS. 23 enfants ont également suivi une visite d'admission au village d'enfants et dans les maisons de transit", a précisé M. Tchabli.

Notons que cette maison de transit a une capacité d'au moins 6 enfants, et sert de cadre d'accueil des enfants en situation difficile pour un séjour d'un jour à trois mois, le temps de trouver une solution appropriée à chaque cas (soit le réunifier à sa famille biologique, soit le faire admettre dans la prise en charge alternative de proximité notamment en famille d'accueil ou en famille SOS).

Situé un peu hors du centre de la ville, ce centre de transit permet de mieux prendre en charge les populations et locales et enfants bénéficiaires, avec une expertise reconnue pour les soins pédiatriques.

Source : @ Savoir News

**Comme vous nous y croyons**

**Offre PME**

**BANK OF AFRICA**  
 Groupe BMCE BANK

**23 Nov. - 10 Déc. 2018** **15<sup>ème</sup> Foire Internationale de LOMÉ**

**Foire de toutes les opportunités**

**THÈME: CHAÎNE DE VALEUR, VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE**

**+ DE 1000 EXPOSANTS**  
**300 000 VISITEURS**

**TÈME: CHAÎNE DE VALEUR, VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE**

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOMÉ BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 64 40 01 / 90 31 76 37

facebook.com/cetef.tg | twitter.com/ceteflome | instagram.com/ceteflome | www.cetef.tg

**#TGFIL15**

**SPONSOR OFFICIEL**

Fidélia des assurances | CEET | Pils | CANAL+ | BANQUE POPULAIRE | SUNU Group

DTCL | Ecobank | CORIS BANK | ASKY | HEAVYMAT INDUSTRY | ALYANS

**La politique autrement  
Place à la jeunesse**



LEGISLATIVES  
**2018**  
Je vote  
**NET**

*Osons autrement  
le changement dès 2018*



**GNOFAM MANI Kpandja  
dit TOGBUI Moïse**

**Pour Grand LOME**

*Je vote la liste*  
**AMEGANVI KODZO VINCENT**

COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE INDEPENDANTE



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**CENI-TOGO**



ELECTIONS  
**2018**  
LEGISLATIVES

**CAMPAGNE  
ELECTORALE**

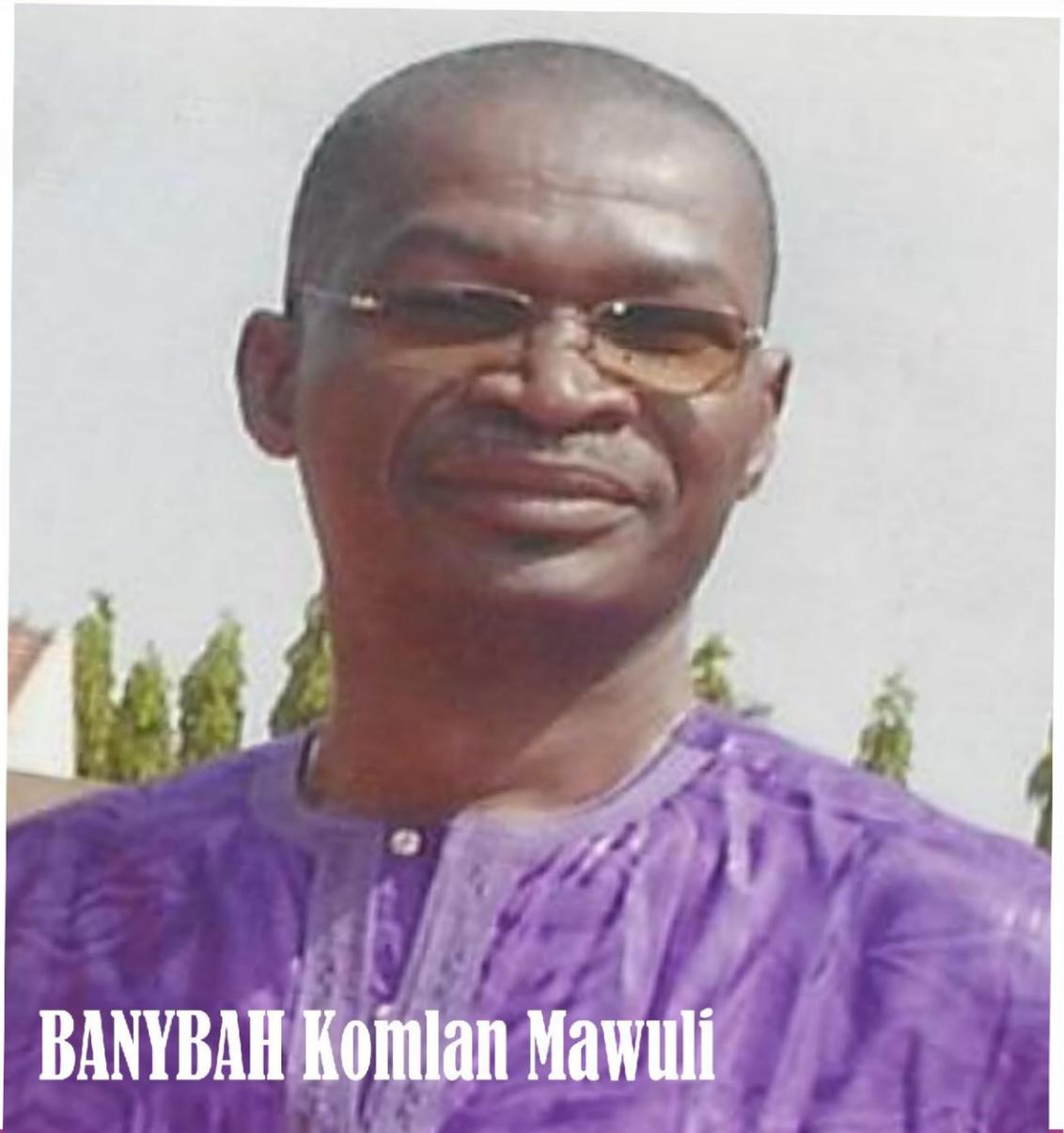
**DU 04 AU 18  
DECEMBRE  
2018**



**#ElectionsTg2018**

**Togolais, viens, bâtissons la cité !**

annonce



**BANYBAH Komlan Mawuli**

**ELECTIONS LEGISLATIVES 2018**

**BÂTIR**

**LISTE INDEPENDANTE**

**LE SYMBOLE D'UNE SYNERGIE D' ACTIONS  
POUR UNE JEUNESSE TOGOLAISE EPANOUIE,**

**VOTONS "BÂTIR"**